ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC

EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 8 986 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE le ministère de l'Enseignement supérieur a exclu le programme des Techniques de travail social de la liste des programmes admissibles aux bourses Perspective Québec;

CONSIDÉRANT QUE la pénurie de main-d'œuvre se fait gravement sentir dans les réseaux de la santé et des services sociaux, de l'éducation et des organismes communautaires, dans lesquels œuvrent notamment des centaines de techniciennes et techniciens en travail social (TTS), et ce, partout au Québec;

CONSIDÉRANT QU'un nombre important d'employeurs de ces réseaux éprouvent des difficultés croissantes à pourvoir les postes de TTS disponibles;

CONSIDÉRANT QUE l'exclusion du programme des Techniques de travail social de la liste des programmes admissibles aux bourses Perspective Québec risque d'aggraver la pénurie de TTS actuelle dans le champ d'exercice du travail social;

CONSIDÉRANT QUE l'aggravation de cette pénurie risque de compromettre la mise en œuvre des mesures que le gouvernement du Québec a récemment annoncées pour répondre aux différentes problématiques sociales qui ont été exacerbées par la pandémie;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons que le programme des Techniques de travail social (388.AO) soit inclus dans la liste des programmes admissibles aux bourses Perspective Québec, et ce, avant la date limite des demandes d'admission dans les cégeps, le 1er mars 2022, afin d'augmenter le nombre de personnes qualifiées dans les services publics essentiels qui font actuellement face à un déficit de main-d'œuvre.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Christine Labrie

Christine Labrie, députée de Sherbrooke

14 mars 2022

Date de signature de l'extrait